



Projet accompagnement solidarité Colombie
Février 2024

La société canadienne Aris Mining s'en prend à l'État, aux communautés et aux travailleurs colombiens

En 2016, la compagnie minière canadienne Gran Colombia Gold (aujourd'hui Aris Mining) entame une poursuite de 700 millions \$ US contre la Colombie, devant le CIRDI. L'entreprise se plaint du fait que des petits mineurs artisanaux des municipalités de Segovia et Marmato auraient envahi ses mines, soustrayant illégalement des minéraux et faisant des grèves affectant ses intérêts. Aris Mining considère que, devant ces faits, elle n'a pas eu droit à un traitement juste et équitable. Selon l'entreprise, l'État n'a pas réprimé efficacement ces différents acteurs de sorte que sa protection et sa sécurité n'ont pas été garanties entièrement, raison pour laquelle elle demande 700 millions \$ US.

Cette situation est paradoxale, car, comme nous le verrons, la compagnie est dénoncée pour avoir bénéficié directement de l'expropriation frauduleuse de l'ancienne compagnie Frontino Gold alors que ses retraités et travailleurs en étaient les propriétaires légaux et légitimes; pour avoir commis un grand nombre de violations des droits humains; pour être complice et collaboratrice des groupes paramilitaires d'extrême droite; et pour avoir violé les droits du travail et s'être livrée à plusieurs actes de corruption.

La criminalisation des mineurs indépendants

Dans les municipalités de Segovia (Antioquia) et de Marmato (Caldas), l'exploitation minière indépendante est une pratique ancestrale qui est en rapport conflictuel avec des entreprises nationales

et transnationales. Ces dernières, fortes des capitaux et du pouvoir politique et militaire, ont développé l'exploitation minière à grande échelle en expropriant les communautés de leur source de revenus et en contaminant leur territoire.

Les mineurs que la compagnie traite d'illégaux sont des associations de petits mineurs (comme aux mines El Cogote à Segovia et Villonza à Marmato) ou des dizaines de petits mineurs indépendants et artisanaux qui luttent pour leur survie. Les grèves dénoncées par la compagnie visent à défendre le droit d'exister pour ces communautés et leurs droits miniers ancestraux. Ces droits sont menacés par la présence de la compagnie Aris Mining qui se livre actuellement à un saccage des droits ancestraux des communautés minières par différents mécanismes légaux.

L'arrivée de la compagnie dans ces régions a coïncidé avec une forte militarisation et des pressions sur les communautés pour qu'elles acceptent les desseins de la compagnie. Dans la municipalité de Segovia, ce problème a été renforcé par la présence des groupes paramilitaires qui intimident les petits mineurs.

La Frontino Gold Mines a été volée aux travailleurs et retraités

En 1952, la compagnie étatsunienne International Mining Corporation (IMC) a acheté la compagnie Frontino Gold Mines (Frontino)." En 1973, l'IMC avait quatre compagnies en Colombie. Sous pression du gouvernement et des entrepreneurs colombiens, l'IMC a vendu trois de ses entreprises en Colombie et s'est déclaré dans l'impossibilité de remplir ses obligations vis-à-vis de ses travailleurs et pensionnés de la troisième compagnie, la Frontino Gold Mines. Donc, après avoir vendu ses autres filiales colombiennes, l'IMC a demandé un concordat pour la Frontino et est partie du pays.

Plusieurs documents officiels signés devant des autorités compétentes à New York et en Colombie (notamment en 1977 et 1979) et des communications internes montrent que l'IMC a cédé ses biens aux retraités et travailleurs en compensation de ses obligations légales. Ces informations ont été occultées aux retraités et aux travailleurs.

En 2002, des entrepreneurs et politiciens colombiens ont décidé de liquider la Frontino. En réponse, les travailleurs et retraités commencent diverses démarches juridiques et protestent pour faire reconnaître leur propriété sur l'entreprise. Alors, la répression à leur encontre s'est intensifiée : « Entre 1998 et 2015, 12 dirigeants syndicaux et 34 travailleurs ont été assassinés, deux dirigeants syndicaux ont disparu, neuf ont été forcés au déplacement et il y a eu une tentative

d'assassinat » (Comision de la verdad, 2022, p. 258).

Une des personnes qui est intervenue pour faire invalider la reconnaissance des droits de propriété des travailleurs sur la Frontino est Luis Eduardo Otoyá Rojas, qui était conseiller juridique de la liquidation et qui avait donné des contrats d'exploitation de mines d'or à des chefs paramilitaires reconnus. En 2016, Luis Eduardo Otoyá Rojas a été condamné pour financement du paramilitarisme, mais les actions qu'il a menées contre les travailleurs sont restées impunies.

La Gran Colombia Gold a bénéficié des crimes commis par la Frontino

Après 6 ans en liquidation, l'entreprise canadienne Gran Colombia Mines (Aris Mining actuellement) a acheté la Frontino à travers ses filiales Medoro Ressource et Zandor Capital, pour 200 millions US \$. Aris Mining n'est pas un tiers de bonne foi. Elle était au fait de la violence déployée contre les travailleurs, elle en a bénéficié et l'a poursuivie.

En effet, dès que la compagnie canadienne Gran Colombia Gold a pris possession de la Frontino, les conditions d'emploi des travailleurs se sont détériorées drastiquement.

L'an passé, le rapport de la Commission de la vérité sur les crimes contre le syndicalisme en Colombie affirmait que : « La lutte juridique pour la reconnaissance des droits du travail générés dans le cadre du concordat et pour le paiement des retraites a été la raison pour laquelle plusieurs syndicalistes et travailleurs de la [..] Frontino appartenant à Sintramienergética ont été assassinés ou menacés » (Comision de la verdad, 2022, p. 256).

Ces crimes sont la responsabilité des réseaux mafieux étroitement liés aux capitaux canadiens qui bénéficient de la guerre en Colombie pour augmenter leurs taux de profit. Si les capitaux canadiens investis dans l'industrie extractive sont des plus rentables, c'est parce qu'ils sont lubrifiés avec le sang des populations et des travailleurs comme ceux des municipalités de Segovia et Marmato. Le gouvernement canadien le sait. Il défend cet ordre de chose sur le plan juridique et diplomatique, et canalise des capitaux canadiens pour l'industrie extractiviste à travers le système fiscal et boursier.

Selon un Rapport de la Commission de la vérité de 2012 : « Le paramilitarisme a eu recours à des formes de violence de plus en plus cruelles et massives, non seulement pour combattre la guérilla, mais... de nombreuses personnes en ont bénéficié, y compris des politiciens, hommes d'affaires et agents de l'État ». Or, comme le dit le même rapport, en Colombie : « Bien que ces réseaux et relations soient officieusement connus ou aient été révélés par des scandales successifs, ils n'ont pas fait l'objet d'enquêtes approfondies ni été démantelés » (Comision de la verdad, 2012, p. 378).

Les communautés de Segovia et Marmato nous demandent de les aider à dévoiler ces crimes.

[version complète en ligne]

Bibliographie

Comisión, para el esclarecimiento de la verdad, la convivencia y la no repetición. 2012. Hallazgos y recomendaciones de la Comisión de la Verdad de Colombia. Hay futuro si hay verdad. Informe Final. Bogota, Colombia. <https://www.comisiondelaverdad.co/hay-futuro-si-hay-verdad>

Comisión, para el esclarecimiento de la verdad, la convivencia y la no repetición . 2022. Verdades inaplazables: violencia antisindical en el marco del conflicto armado c. Bogota, Colombia. <https://www.comisiondelaverdad.co/caso-sindicalismo>

Cubillos Jiménez, Amyult Derlyne. 2016. « Análisis histórico de la explotación minera en Marmato Caldas y su incidencia en la violación de los derechos humanos. »

Gómez Vargas, Gonzalo. 2019. Oro y compañías mineras en Colombia. La historia de Mineros S.A.

<https://isbn.cloud/en/9789587206098/oro-y-companias-mineras-en-colombia/>



Les informations contenues dans cet article sont soutenues par : la Asociación de Víctimas y sobrevivientes del Nordeste antioqueño (ASOVISNA); el Sindicato nacional de trabajadores de la industria minera, extractiva, petroquímica, agrocombustible y energética (Sintraminenergética); el Observatorio de Multinacionales de América Latina (OMAL) de la Asociación Paz con Dignidad; el Instituto Popular de Capacitación (IPC); Human Conet y la Mesa Minera de Segovia y Remedios.

Arauca : Mobilisation contre la pétrolière canadienne Parex

Depuis le 22 janvier 2024, les communautés paysannes, les comités d'action communautaire et d'autres secteurs sociaux de la région du centre-est colombien sont mobilisées face à la compagnie pétrolière canadienne Parex Resources. Ils et elles exigent que la compagnie s'acquitte de ses dettes sur le territoire. Cette mobilisation a lieu à tous les puits de la compagnie pétrolière dans l'Arauca.

« Les entreprises transnationales qui pillent les ressources ici, n'ont pas eu la volonté de réparer le fossé social, humanitaire et environnemental qu'elles ont creusé dans cette région du pays. » déclare Ernesto Roa, porte-parole des communautés.



L'entreprise canadienne a expliqué que le puits a été foré à une profondeur totale de 21 010 pieds en tant qu'excavation pionnière, où les premiers tests ont conduit à la découverte d'une source d'environ 9 millions de pieds cubes de gaz naturel par jour et de plus de 1 000 barils de pétrole par jour.

Parex Resources, arrivée en Colombie en 2009, a été dénoncée pour être responsable de catastrophes environnementales telles que la sécheresse qui a causé la mort de plus de 20 000 capybaras à Casanare en 2015. En 2021, Parex devient l'entreprise indépendante qui occupe le plus de superficie sur le territoire colombien, en acquérant 18 nouveaux blocs dans le cadre de l'appel d'offres colombien et en élargissant son partenariat stratégique avec Ecopetrol S.A. en acquérant des participations de 50 % dans les blocs Arauca et LLA-38.

La semaine dernière, Ecopetrol et Parex ont annoncé la découverte d'un gisement de pétrole et de gaz.

"Nous réalisons des journées de mobilisation depuis 1972. Si vous regardez les demandes, les besoins sont les mêmes, sauf qu'ils ont été mis à jour au fil du temps", explique M. Roa. "Les entreprises se livrent à une guerre d'enchères sur leurs contributions. Parex prétend avoir investi dans la région près de 500 milliards de pesos. Ces investissements réalisés jusqu'à présent sont appelés "travail pour impôts". Qu'est-ce que cela signifie ? Que l'argent qu'ils ont investi dans l'Arauca ne fait pas partie de ce qu'ils doivent fournir à titre de responsabilité sociale pour atténuer les impacts de leur présence, mais que c'est plutôt de l'argent des impôts qui nous reviennent à nous, colombiens et colombiennes."

Il faut rappeler que Parex a été l'une des entreprises chargées de développer le lobby pro-fracking en Colombie et l'une des trois entreprises qui ont reçu les premiers gisements pour une éventuelle exploration de cette technique d'extraction (dans le Magdalena Medio) en 2012.

La Piedra, c'est la roche de la résistance, celle qui, dans le soulèvement des puissants, dérange. C'est celle qui dans toute sa diversité, constitue notre habitat, vitale à nos existences. C'est la roche qu'on lance. Et bien sûr, c'est la roche exploitée. L'extractivisme, modèle économique basé sur l'exploitation des ressources, ravage toujours davantage ici et ailleurs. C'est au "Canada", sur terres colonisées, que la majorité des entreprises minières dans le monde ont leur siège social. Ainsi, les entreprises canadiennes déploient leurs activités en Colombie en toute impunité profitant et nourrissant la violence politique et sociale qui sévit dans ce pays en guerre.

Le Projet accompagnement solidarité Colombie est un collectif qui depuis 2003 réalise de l'accompagnement auprès de communautés et organisations colombiennes tout en faisant des liens entre des luttes ici et en Colombie face à l'imposition de méga-projets d'extraction des ressources.

PROJET ACCOMPAGNEMENT SOLIDARITE COLOMBIE

Courriel : info@pasc.ca | Téléphone : 514-966-8421 | Site web : pasc.ca
facebook.com/ProjetAccompagnementSolidariteColombie